

26 May 2014/26 mai 2014

## IOTC CIRCULAR 2014– 55 / CTOI CIRCULAIRE 2014–55

Dear Sir/Madam,

**SUBJECT: COMMUNICATION FROM THE EXECUTIVE SECRETARY IN RESPONSE TO THE LETTER FROM THE EU ON IOTC WORKSHOPS AND MEETINGS (CIRCULAR 2014-54)**

Please find attached a communication from the Executive Secretary of the IOTC in response to the query of the Head of Delegation of the European Union.

Madame, monsieur

**OBJET: COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF EN RÉPONSE À LA LETTRE DE L'UE SUR LES ATELIERS ET RÉUNIONS DE LA CTOI (CIRCULAIRE 2014-54)**

Veuillez trouver ci jointe une communication du Secrétaire exécutif de la CTOI en réponse à une demande du chef de la délégation de l'Union européenne.

Yours sincerely/Cordialement



Rondolph Payet  
Executive Secretary

**Attachments/Pièce jointe:**

- Letter from Executive Secretary/Lettre du Secrétaire exécutif

Distribution

**IOTC Members:** Australia, Belize, China, Comoros, Eritrea, European Union, France (Territories), Guinea, India, Indonesia, Iran (Islamic Rep of), Japan, Kenya, Rep. of Korea, Madagascar, Malaysia, Maldives, Mauritius, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Sri Lanka, Sudan, United Rep. of Tanzania, Thailand, United Kingdom, Vanuatu, Yemen.

**Cooperating non-Contracting Parties:** Senegal, South Africa.

**Chairperson IOTC**

**Copy to:** FAO Headquarters, FAO Representatives to CPCs

This message has been transmitted by email only



26 May, 2014

**IOTC Reference: 5388**

Mr. Seppo Nurmi  
Head of EU Delegation to IOTC  
European Union

Email: [Seppo.NURMI@ec.europa.eu](mailto:Seppo.NURMI@ec.europa.eu)

Dear Mr Nurmi,

**Subject: IOTC workshops and meetings**

Thank you for your letter dated 19<sup>th</sup> May 2014. Below I have outlined the information requested and provided some additional explanation on all the meetings.

***IOTC/SWIOFC Workshop: Kenya, March 2014***

In 2012, due to growing interest and use of the Weight-of-Evidence (WoE) approach to determine stock status for data poor fisheries, the IOTC SC requested that the Secretariat facilitate a process to provide the necessary information to the SC so that it may consider the Weight-of-Evidence approach to determine species stock status for data poor stocks. In 2013 the SC encouraged further exploration and potential utilisation of the weight-of-evidence approach to determine stock status by its Working Parties in 2014 and future years.

The SWIOFC has been following the IOTC progress closely over the last few years and subsequently organised a workshop in Kenya to explore the utility of the approach for fisheries under its mandate. We found that this would be a great opportunity to inform some of the IOTC Members in the SWIOFC on the WoE. The objectives of the workshop were two-fold. On the one hand, it aimed to familiarise the participants with the concepts and methods used in the Weight-of-Evidence Approach, its advantages and limitations. It also reviewed the process of providing advice to fisheries management in the IOTC and investigated the possibilities of using the WoE approach in this process.

The workshop was entirely organised and funded by SWIOFC. The only cost to the IOTC was the participation of the Deputy Secretary for 2 days of the workshop (airfares: \$737 + 2 days DSA \$386. Total = \$1,123) to present the framework which is currently being planned for use with IOTC species. The following countries attended the workshop: Comoros, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius, Mozambique, Seychelles, Somalia and Tanzania. All but one are Members of the IOTC and in many cases, the scientists who attended the workshop were also those who attend IOTC working party meetings.

***GEF-FAO-WWF ABNJ Workshop: Sri Lanka, April 2014***

Please refer to Circular 2013-16, which provided the basis for IOTC's participation in the project. As described in the work plan for the GEF-FAO ABNJ Tuna Project, support for the implementation of the precautionary approach in tuna RFMOs is to be delivered through two activities:

1. Training workshops to familiarize officials from developing States on the basics of the implementation of the precautionary approach, based mainly on adopting harvest strategies through a management strategy evaluation. These workshops, while open to all t-RFMO Members and interested parties, are targeting countries that are eligible for GEF financial support and WWF, one of the partners of the ABNJ Tuna Project, under the Project's framework organised this workshop in consultation with the IOTC Secretariat.
2. Support for dialogues between science and management within the t-RFMO level, throughout the management strategy evaluation process. This is a different process from the one described in 1 as it is not

---

oriented towards training, it is completely in the hands of the RFMO. Given the nature of the process, all Members are expected to participate but only developing Member States will receive assistance to participate from the ABNJ Project. The ABNJ Project also contributes to the preparation of material to be presented at the dialogue meetings, and it promotes exchanges with similar processes taking place in other t-RFMOs.

Note that these are very different processes, but all had participation of the IOTC scientific community. The workshop that took place in Sri Lanka was the first training workshop under (2) in the preparation of the material for these workshops, an Advisory Committee composed of scientists from around the world was formed, including scientists from IOTC CPCs conducting management strategy evaluations for the Commission. The workshop included the participation of the IOTC Stock Assessment Expert as one of the key presenters, so that it is integrated with the scientific process of the Commission.

The first of the science-management dialogues will take place on May 31<sup>st</sup>, with the participation of all CPCs. Technical support for this dialogue will include some of the facilitators that were present at the training workshop, but this is essentially a process to be driven by the Members with the support from the IOTC Secretariat and the ABNJ Project.

### *3<sup>rd</sup> Coastal States Meeting: Sri Lanka, May 2014*

The 3<sup>rd</sup> Coastal States meeting is organised and wholly funded by Australia, and is open to all coastal States as far as we are aware. The Secretariat publicised the meeting on its website as a matter of transparency and being supportive of the process as it is seen as part of improving the effectiveness of the IOTC. The Secretariat was however not directly involved in the preparation of the meeting but facilitated the attendance of the coastal States. Moreover, Australia provided funds through the MPF for this meeting, which also supported delegates to attend the ensuing IOTC meetings. The Secretariat was invited, at the request of the coastal States, to participate and provide any technical inputs that may be required by the Members, as has been the case in the past.

It is true that this raises some questions regarding who should participate if a meeting appears under the IOTC umbrella. Perhaps, it was a mistake for the Secretariat to publicise this meeting on the IOTC website. In this regard, we have removed all the relevant pages from the IOTC website as we have understood is not entirely an IOTC meeting. We apologise for this misunderstanding and we hope that the spirit of the Secretariat's approach could be appreciated.

In conclusion, it may be advisable for the Commission to consider further instructions on how it wishes the Secretariat to collaborate and interact with other organisations. It is also important to note that the IOTC capacity building activities are implemented to benefit developing IOTC CPCs, in particular coastal States. We further recognise that there could have been a gap in our communication regarding these activities, whereby we should have directed the invitations to the whole Commission and not solely the developing coastal States Member countries.

In order to avoid future misunderstandings, it might be advisable for the Secretariat to timely announce, through a regular Circular, relevant activities in the region by projects, indicating the nature, target audience, and eligibility of support, if available. In addition, perhaps it is also advisable for the Secretariat not to associate itself with such adhoc groupings of the Members of the IOTC, unless requested. We are, however, at the disposal of the Members for further instructions on how they wish us to address such matters.

I thank you for your understanding and please let me know if you have any further clarifications.

Yours faithfully



Rondolph Payet  
Executive Secretary



26 mai 2014

**Référence CTOI: 5388**

M. Seppo Nurmi  
Chef de la délégation de l'UE près la CTOI  
Union européenne  
Courriel: [Seppo.NURMI@ec.europa.eu](mailto:Seppo.NURMI@ec.europa.eu)

Cher M. Nurmi,

**Objet: Ateliers et réunions de la CTOI**

Je vous remercie de votre lettre datée du 19 mai 2014. Ci-dessous vous trouverez les informations demandées, ainsi que des explications supplémentaires concernant les réunions.

***Atelier CTOI/SWIOFC : Kenya, mars 2014***

En 2012, en raison de l'intérêt et de l'utilisation croissants de l'approche de force probante (WoE pour « *weight of evidence* ») pour déterminer l'état des stocks dans les pêcheries pauvres en données, le CS de la CTOI a demandé au Secrétariat de faciliter un processus visant à fournir au CS les informations nécessaires afin qu'il puisse envisager l'utilisation de l'approche de force probante pour déterminer l'état des stocks pauvres en données. En 2013, le CS a encouragé l'exploration et l'utilisation potentielle par ses groupes de travail, en 2014 et pour les années à venir, de la méthode de force probante pour déterminer l'état des stocks.

La SWIOFC, depuis ces dernières années, a suivi les progrès de la CTOI et a, par la suite, organisé un atelier au Kenya pour explorer l'utilité de cette approche pour les pêcheries sous son mandat. Nous avons trouvé que ce serait une excellente occasion d'apporter à certains membres de la CTOI faisant partie de la SWIOFC des informations sur la WoE. Les objectifs de l'atelier étaient doubles. D'une part, il visait à familiariser les participants avec les concepts et les méthodes utilisés dans l'approche de force probante, ses avantages et ses limites. Il a également examiné le processus de fourniture des avis de gestion des pêcheries au sein de la CTOI et a étudié les possibilités d'utiliser l'approche WoE dans ce processus.

L'atelier a été entièrement organisé et financé par la SWIOFC. Le seul coût pour la CTOI a été la participation du secrétaire-adjoint pendant 2 jours de l'atelier (billets d'avion : \$737 + 2 jours de *per diem* : \$ 386 ; total = 1123 USD), pour présenter le cadre qui est actuellement prévu pour l'application de cette approche aux espèces sous mandat de la CTOI. Les pays suivants ont participé à l'atelier : Comores, Kenya, Madagascar, Maldives, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie et Tanzanie. Tous sauf un sont membres de la CTOI et, dans de nombreux cas, les scientifiques qui ont participé à l'atelier sont également ceux qui fréquentent les réunions des groupes de travail de la CTOI.

***Atelier FEM-FAO-WWF ZADJN : Sri Lanka, avril 2014***

Veuillez-vous reporter à la Circulaire 2013-16, qui exposait les raisons de la participation de la CTOI à ce projet. Comme décrit dans le plan de travail du Projet FEM-FAO ZADJN sur les thons, la mise en œuvre de l'approche de précaution par les ORGP thonières doit se faire à travers deux activités :

1. Des ateliers de formation pour familiariser les fonctionnaires des pays en développement aux bases de la mise en œuvre de l'approche de précaution, basée principalement sur l'adoption de stratégies d'exploitation à travers une évaluation des stratégies de gestion. Ces ateliers, bien qu'ouverts à tous les membres des ORGP et à toutes les parties intéressées, ciblent les pays qui sont admissibles à un soutien financier du FEM et sont organisés par le WWF, l'un des partenaires du projet ZADJN sur les thons, dans le cadre du projet, en consultation avec le Secrétariat.
2. Un soutien au dialogue entre la science et la gestion au niveau des ORGP thonières, tout au long du processus d'évaluation des stratégies de gestion. C'est un processus différent de celui décrit dans le point précédent car il n'est pas orienté vers la formation ; il est complètement dans les mains des ORGP. Compte

---

tenu de la nature du processus, tous les membres devraient participer, mais seuls les États membres en développement recevront une aide pour participer au projet ZADJN. Le projet ZADJN contribue également à la préparation du matériel qui sera présenté lors des réunions de dialogue et il promeut les échanges avec des processus similaires se déroulant dans d'autres ORGP thonières.

Notez que ce sont des processus très différents, mais la communauté scientifique de la CTOI y a également participé. L'atelier qui a eu lieu au Sri Lanka a été le premier atelier de formation dans le cadre du second point ; pour la préparation des matériels de ces ateliers, un comité consultatif a été formé, composé de scientifiques du monde entier, y compris des scientifiques de la CTOI réalisant les évaluations des stratégies de gestion pour la Commission. L'atelier comprenait la participation de l'expert en évaluation des stocks de la CTOI en tant qu'un des principaux présentateurs, de sorte qu'il est intégré au processus scientifique de la Commission.

Le premier de ces dialogues science-gestion aura lieu le 31 mai, avec la participation de toutes les CPC. Le support technique pour ce dialogue inclura certains des animateurs qui étaient présents à l'atelier de formation, mais il s'agit essentiellement d'un processus qui sera piloté par les membres, avec l'appui du Secrétariat de la CTOI et du projet ZADJN.

### *3<sup>e</sup> réunion des États côtiers : Sri Lanka, mai 2014*

La 3<sup>e</sup> réunion des États côtiers est organisée et entièrement financée par l'Australie et est ouverte à tous les États côtiers, à notre connaissance. Le Secrétariat a fait la publicité de la réunion sur son site internet pour des raisons de transparence et pour appuyer ce processus, car il est considéré comme faisant partie de l'amélioration de l'efficacité de la CTOI. Le Secrétariat n'a cependant pas été directement impliqué dans la préparation de la réunion mais a facilité la participation des États côtiers. Par ailleurs, l'Australie a fourni des fonds pour cette réunion, à travers le FPR, qui ont également aidé les délégués à assister aux réunions de la CTOI qui suivront cette réunion. Le Secrétariat a été invité, à la demande des États côtiers, à participer et à fournir des informations techniques selon les demandes des membres comme cela a déjà été le cas par le passé.

Il est vrai que cela soulève un certain nombre de questions quant à savoir qui devrait y participer, si cette réunion apparaît sous l'égide de la CTOI. Peut-être, était-ce une erreur de la part du Secrétariat de faire part de cette réunion sur le site Web de la CTOI. À cet égard, nous avons supprimé toutes les pages concernées du site de la CTOI, car ce n'est pas tout à fait une réunion de la CTOI. Nous nous excusons de ce malentendu et nous espérons que l'esprit de l'approche du Secrétariat sera apprécié à sa juste valeur.

En conclusion, il serait souhaitable que la Commission fournisse des instructions sur la façon dont elle souhaite que le Secrétariat collabore et interagisse avec d'autres organisations. Il est également important de noter que toutes les activités de renforcement des capacités de la CTOI sont mises en œuvre au profit des CPC de la CTOI en développement, en particulier les États côtiers. En outre, nous reconnaissons qu'il pourrait y avoir eu un manque de communication de notre part concernant ces activités, de sorte que nous aurions dû en informer l'ensemble de la Commission et non pas uniquement les États/membres côtiers en développement.

Afin d'éviter de futurs malentendus, il pourrait être souhaitable que le Secrétariat annonce en temps et heure, par le biais d'une circulaire régulière, les activités pertinentes des projets dans la région, en indiquant la nature, le public cible, et l'éligibilité à une aide, le cas échéant. En outre, peut-être est-il également souhaitable que le Secrétariat ne s'associe pas à ces groupements ad hoc de membres de la CTOI, sauf si cela lui est demandé. Nous sommes cependant à la disposition des membres pour d'éventuelles instructions supplémentaires sur la façon dont ils souhaitent nous voir aborder ces questions.

Je vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition si vous avez besoin de plus d'éclaircissements.

Sincèrement,



Rondolph Payet  
Secrétaire exécutif